

„ à 625000; Droits à *Calicosa* 18750; Droits
 „ sur le sel, le tabac &c. 112500. Revenant le
 „ tout à 3331250 livres sterlings. Sur laquelle
 „ somme il faut déduire pour dépenses faites
 „ cette année au *Bengale* 2037500 livres ster-
 „ lings. Reste à la Compagnie 1293750. Sou-
 „ ja-Doula doit à la Compagnie 562500. Ce
 „ qui compose 1856250 livres sterlings. Est
 „ dû dans l'*Inde* par la Compagnie 1162500.
 „ Ainsi il reste à la Compagnie 693750 livres
 „ sterlings. Outre cela le Nabab d'Arcate, doit
 „ à la Compagnie 450000. La *France* doit
 „ pour l'entretien des prisonniers 250000. Il
 „ reste en caisse à la *Chine* 200000. Effets
 „ chargés à *Londres* pour la Compagnie 650000.
 „ Dépenses pour Fortifications &c. 300000.
 „ Montant de tous les effets de la Compagnie,
 „ 5243750 livres sterlings. „

On voit par-là, dit cet Auteur, l'état florif-
 sant de la Compagnie, & l'on est en état de
 juger si la conduite des Directeurs, en augmen-
 tant par le Dividende, est juste ou non. Il sup-
 pose encore que les revenus de *Bengale* & des
 Provinces voisines dont la Compagnie a acquis
 la possession, augmenteront dans la suite d'un
 demi million par an, & qu'alors la Compa-
 gnie jouira d'un revenu annuel de deux millions
 sterlings, toutes déductions faites pour Forti-
 fications, Gouvernement civil &c.

Cependant & malgré ces observations, malgré
 des contestations qu'il y eut dans une assemblée
 tenue le 24. Septembre, & malgré de fortes rai-
 sons qu'on y avoit apportées pour en empê-
 cher l'effet, l'augmentation du Dividende pour
 les propriétaires de la Compagnie des Indes,
 passa dès le 26. On eut beau y représenter :

„ Qu'il